

La mesure permettra donc au gouvernement d'emprunter des sommes considérables auprès de bailleurs de fonds. Par ailleurs, je pense que le gouvernement devrait aussi s'occuper des besoins financiers des cultivateurs. Il existe des priorités, et cette question en est une.

On a offert nombre de solutions pour venir en aide aux cultivateurs. Par exemple l'obligation agricole qui permettrait aux agriculteurs de bénéficier de taux d'intérêt avantageux. Ce serait la planche de salut pour nombre d'entre eux. Les agriculteurs sont grands consommateurs de capitaux. C'est une des principales causes de leur grande productivité. Depuis quelques années, ils ont accru sensiblement leur productivité en empruntant massivement. La mesure à l'étude porte justement sur le capital. Si elle autorise le gouvernement à emprunter de fortes sommes, d'autres secteurs d'activité dont l'agriculture, pourront en souffrir. C'est-à-dire qu'ils auront de la difficulté à être productifs et à maintenir leur volume d'exportation.

Nombreuses sont les dispositions du projet à l'étude qui auront des répercussions sur d'autres secteurs d'activité. Je ne parviens pas à comprendre pourquoi il est urgent de trouver de nouvelles méthodes de financement, de financer des concessions et autres choses du genre, alors qu'un secteur clé de l'économie, l'agriculture, a un pressant besoin de renouveler ses méthodes de financement.

Je vois qu'il est presque une heure monsieur le Président. Puis-je déclarer qu'il est 13 heures?

Le président suppléant (M. Corbin): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures est après-midi.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ AIR CANADA DE RELIER LA CAPITALE DU CANADA AUX GRANDES CAPITALES CANADIENNES

M. Gaston Gourde (Lévis): Madame le Président, la société Air Canada, notre transporteur national, néglige la région de Québec dans ses liaisons avec Ottawa. En effet, un seul vol direct existe actuellement entre les deux villes. Le départ s'effectue à 14 h 15 de Québec et le retour, à 16 heures d'Ottawa, des heures pour le moins inappropriées pour les gens d'affaires. Bien plus, ce vol direct avait été annulé tout au cours de l'été dernier, savoir de juin à septembre. On argumente en disant que cette ligne n'est pas rentable. Or la compagnie Québec Aviation Ltée qui fait la liaison Québec-Gatineau avec un petit avion effectue trois vols aller-retour par jour, et déjà on songe à augmenter la capacité de cet avion.

Article 21 du Règlement

Pour cette ligne, Québec Aviation Ltée avait remplacé la société Quebecair, mieux connue sous le nom d'Air Tricofil au Québec, laquelle fonctionnait à perte, étant donné que la manie de voir grand de la Quebecair l'empêchait d'utiliser un avion de moindre capacité. C'est également le problème avec Air Canada. Il est évident que le fait d'effectuer un tel vol direct avec un avion de plus de 100 sièges est osé. La société Air Canada a la responsabilité de relier la capitale du Canada aux grandes capitales ainsi qu'aux grandes villes canadiennes. Actuellement, la société Air Canada a une liaison directe d'Ottawa avec Vancouver trois fois par jour, Winnipeg, cinq fois par jour, Montréal, huit fois par jour, Toronto, 14 fois par jour, et une seule avec Québec, et ce, dix mois par année. Il faut actuellement 4 h 20 pour parcourir la distance, avec escale, d'Ottawa à Québec.

Mme le Président: A l'ordre! Le temps alloué à l'honorable député est écoulé.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

WHITE FARM EQUIPMENT LTD.—LES DÉMARCHES DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DU SYNDIC

M. Gordon Taylor (Bow River): Hier, madame le Président, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) a justifié le refus des 9 millions de dollars offerts par White U.S.A. pour White Farm Equipment en disant qu'il fallait protéger la technologie canadienne et qu'une autre société très importante a été incitée à faire une offre. Serait-ce Massey-Ferguson ou une autre société comme celle-là? Dans l'affirmative et si un tel marché était conclu, ce serait une façon détournée d'éliminer White Farm Equipment et de trahir les concessionnaires ainsi que les agriculteurs propriétaires de machines White.

En ce qui a trait à la protection de la technologie canadienne, je me demande pourquoi le gouvernement ne se soucie pas autant ou même plus de protéger les agriculteurs et les concessionnaires canadiens. Ces derniers sont de petits exploitants, de sorte que beaucoup d'entre eux feront faillite si White Farm Equipment disparaît, d'où encore plus de chômeurs. Nos agriculteurs parviennent à peine à subsister, et ils n'ont vraiment pas besoin que le gouvernement fédéral intervienne pour annuler leurs investissements de \$29,000 à \$100,000 ou plus dans White Farm Equipment. Pareille intervention ferait déborder le vase et des centaines d'agriculteurs tomberaient en faillite.

Si le gouvernement n'annule pas l'ordre qu'il a donné au liquidateur de ne pas accepter l'offre de White U.S.A. et si White Farm Equipment fait faillite, le gouvernement et le ministre en porteront tout le blâme. Le Canada a besoin des investissements étrangers quand ils aident à garder une entreprise solvable, ce qui assure la prospérité des agriculteurs, des concessionnaires et de la main-d'œuvre. Pour une fois, le gouvernement admettra-t-il que les Canadiens sont plus importants que la technologie?